



- › PRÉSENTATION DES COMMISSIONS
- › ACTUALITÉ DU PÔLE DE SANTÉ
- › SAISON ESTIVALE
- › RENTRÉE SCOLAIRE
- › FORUM DES ASSOCIATIONS



► **Edito du Maire**

- Edito du Maire - p.3

► **Vos élus**

- Présentation des commissions - p.4-5

► **Vie de la commune**

- Le Pôle de Santé libéral et ambulatoire : tous les indicateurs sont au vert - p.6

► **Parole de cauchois : eul pôle....**

- Parole de cauchois : eul pôle.... - p.7

► **Vie de la commune**

- Vaccination contre la grippe saisonnière - p.7
- Cany-Artisanal : le nouveau marché nocturne - p.7
- 76ème anniversaire de la Libération de Cany - p.8
- Port du masque obligatoire au marché hebdomadaire - p.8
- Recrutement d'agents recenseurs - p.8
- Lancement d'un compte LinkedIn - p.8
- 6 jeunes saisonniers accueillis en 2020 - p.9
- Célébration de la fête nationale - p.9

► **Vie scolaire**

- Retour sur la rentrée scolaire

► **Vie de la commune**

- Une saison estivale particulière - p.10
- Police Rurale : Des agents au service de la population - p.12-13
- Le C.M.E. - Conseil Municipal des Enfants - p.14

► **Vie culturelle**

- Animations estivales de la médiathèque - p.15
- Un apéro-lecture qui ne manquait pas d'humour - p.16
- Les rendez-vous culturels de Cany-Barville - p.16

► **Vie de la commune**

- Soleil et visiteurs au rendez-vous pour le Forum des Associations 2020 - p.17
- Accueil des nouveaux habitants - p.17
- Octobre Rose des commerçants - p.17
- COVID-19 : Rappel des mesures sanitaires - p.17

► **Vie des associations**

- Découvrez le Taïso
- Olympiades de la jeunesse 2020
- Ciné-concert en plein air
- Concert de la maîtrise de Seine-Maritime

► **Nouveaux commerçants**

- Nouveaux commerçants - p.18

► **Travaux**

- Entretien de l'école « Louis Pergaud » - p.18
- Travaux de rénovation de la salle d'agrès - p.18

► **Agenda et informations utiles**

- Agenda - p.20
- Informations utiles - p.20



Dans un contexte exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez renouvelé, avec une forte majorité, votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais.

Je tiens à vous remercier de votre soutien et de ce qui me semble être une reconnaissance du travail accompli. Être élu est un honneur mais surtout un engagement. Je suis convaincu que cette équipe renouvelée à 50%, sera à la hauteur pour gérer au mieux notre commune pour les 6 prochaines années.

Installés seulement le 23 mai dernier pour cause de crise sanitaire et le 8 juin pour la constitution des commissions, vos élus se sont immédiatement mis au travail, mais leur dynamisme est mis à mal avec l'annulation de leurs projets à cause de la crise sanitaire (le corso fleuri, la semaine bleue, le voyage pour nos anciens, les animations à la résidence autonomie...)

L'actualité de ce début de mandat est, bien sûr, la construction du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire. Tout est mis en œuvre pour que cet équipement soit opérationnel en mars 2021 selon le planning prévisionnel.

L'accompagnement de nos aînés est une des priorités. A la résidence d'autonomie « les marronniers », la réhabilitation des salles de bains continue avec toutes les précautions nécessaires pour protéger les résidents.

Le projet de résidence « ex Prévital » avance bien et devrait se concrétiser au premier semestre 2021, si les conditions sont réunies.

La rentrée scolaire des 340 élèves s'est bien déroulée, dans le respect des obligations ministérielles. Je remercie l'ensemble du personnel communal, le personnel enseignant et les parents d'élèves pour leur contribution.

Vos élus s'impliquent pour maintenir le lien social en accompagnant les associations et en organisant diverses animations, culturelles, sociales et festives en fonction des autorisations préfectorales.

Enfin, l'obtention du label « Accueil Vélo » pour notre camping permettra de préparer notre prochaine saison touristique en espérant qu'elle redevienne normale !

Cette volonté de la municipalité d'un retour progressif à la vie démocratique ne doit pas nous faire perdre la vigilance nécessaire face au virus. Plus que jamais, les gestes barrières et mesures d'hygiène doivent être appliqués. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.

Seul ce sens des responsabilités nous permettra de retrouver le bien-vivre ensemble dans notre commune, je crois que nous aspirons tous à un peu de sérénité.

Jean-Pierre THEVENOT

Amicalement votre



› Présentation des commissions

En tant que maire de Cany-Barville, Jean-Pierre THEVENOT est le président de toutes les commissions.

• Commission « Finances et Impôts »

Membres : Michel BAUDRY, Marlyse DOULET, Pierre-Yves JEGAT, Agnès LEDUC, Jean-Charles FONTAINE, Annie LEFRANCOIS, Michel BASILLE, Nicole GIBOURDEL, Patrick TREND, Coralie CAUCHY, Christophe HANNION, Xavier BATUT

• Commission « Personnel communal et Affaires générales »

Vice-président : Pierre-Yves JEGAT

Membres : Michel BAUDRY, Agnès LEDUC, Jean-Charles FONTAINE, Annie LEFRANCOIS, Pascal LARGILLET, Léa BALDRAN, Christophe HANNION, Xavier BATUT

• Commission « Commande publique : commission d'appel d'offres »

Membres : Michel BAUDRY (titulaire), Michel BASILLE (titulaire), Eric TOULLIC (titulaire), Sébastien DELAFOSSE (suppléant), Christophe HANNION (suppléant), Xavier BATUT (suppléant)

• Commission « Commande publique : commission d'achat public »

Membres : Michel BAUDRY, Michel BASILLE, Eric TOULLIC, Sébastien DELAFOSSE, Christophe HANNION, Xavier BATUT

• Commission « Ecole et Jeunesse »

Vice-présidente : Agnès LEDUC

Membres : Jean-Charles FONTAINE, Catherine GOURDAIN, Barbara LANGE, Mathilde COURTILLET, Françoise HERVIEUX, Christophe HANNION

• Commission « CCAS, personnes âgées et relations intergénérationnelles »

Vice-président : Pierre-Yves JEGAT

Membres : Marlyse DOULET, Agnès LEDUC, Catherine GOURDAIN, Pascal LARGILLET, Barbara LANGE, Mathilde COURTILLET, Françoise HERVIEUX

• Commission « Logement et parc locatif communal »

Vice-président : Michel BASILLE

Membres : Michel BAUDRY, Gilles BLANQUET, Marie-José LELAUMIER, Eric TOULLIC, Léa BALDRAN, Françoise HERVIEUX, Christophe HANNION

• Commission « Urbanisme »

Vice-président : Michel BAUDRY

Membres : Marlyse DOULET, Michel BASILLE, Patrick TREND, Eric TOULLIC, Christophe HANNION, Xavier BATUT

• Commission « Travaux et accessibilité »

Vice-président : Michel BAUDRY

Membres : Michel BASILLE, Patrick TREENDA, Eric TOULLIC, Sébastien DELAFOSSE, Christophe HANNION, Xavier BATUT

• Commission « Cadre de vie, environnement, développement durable / Handicaps / Hameaux »

Vice-président : Jean-Charles FONTAINE

Membres : Marlyse DOULET, Patrick TREENDA, Barbara LANGE, Sébastien DELAFOSSE, Coralie CAUCHY, Françoise HERVIEUX, Xavier BATUT

• Commission « Camping »

Vice-présidente : Annie LEFRANCOIS

Membres : Michel BAUDRY, Marlyse DOULET, Gilles BLANQUET, Marie-José LELAUMIER, Françoise HERVIEUX, Christophe HANNION

• Commission « Hygiène et sécurité »

Vice-président : Patrick TREENDA

Membres : Michel BAUDRY, Agnès LEDUC, Jean-Charles FONTAINE, Michel BASILLE, Eric TOULLIC, Christophe HANNION, Xavier BATUT

• Commission « Culture et jumelage »

Vice-présidente : Nicole GIBOURDEL

Membres : Marlyse DOULET, Pierre-Yves JEGAT, Barbara LANGE, Léa BALDRAN, Françoise HERVIEUX, Christophe HANNION

• Commission « Animations, terroir et tourisme »

Vice-président : Marlyse DOULET

Membres : Agnès LEDUC, Jean-Charles FONTAINE, Annie LEFRANCOIS, Pascal LARGILLET, Marie-José LELAUMIER, Coralie CAUCHY, Mathilde COURTILLET, Françoise HERVIEUX, Christophe HANNION

• Commission « Associations, sports et loisirs / Relations avec les commerçants, les artisans et les industriels »

Vice-présidente : Annie LEFRANCOIS

Membres : Michel BAUDRY, Pierre-Yves JEGAT, Marie-José LELLAUMIER, Barbara LANGE, Coralie CAUCHY, Léa BALDRAN, Christophe HANNION, Xavier BATUT

Commission « Communication »

Vice-présidente : Coralie CAUCHY

Membres : Pierre-Yves JEGAT, Jean-Charles FONTAINE, Nicole GIBOURDEL, Françoise HERVIEUX, Christophe HANNION

Construction du bâtiment : respect du planning des travaux

Après les premiers travaux de terrassement réalisés par l'entreprise COLAS au début de l'été, et la mise en œuvre des 40 pieux de fondations profondes par l'entreprise BOTTE Fondations, l'entreprise SNET, titulaire du lot Gros-Œuvre réalise actuellement l'enveloppe de la maison.

Les niveaux rez de chaussée bas et haut sont construits. Le coulage de la dalle haute permettra de recevoir le premier étage, fin septembre. Les escaliers pré-fabriqués sont en cours de pose. Les super-structures seront achevées mi-octobre.

Les entreprises d'électricité CEGELEC-SDEM et de plomberie-chauffage HARLIN interviennent ponctuellement pour préparer les installations futures.

Les réunions de chantier hebdomadaires menées par le cabinet EN ACT Architecture, maître d'œuvre, permettent d'anticiper et de planifier les interventions des différents corps de métier. Le bâtiment devrait être hors d'eau, hors d'air à la fin novembre.

Le conseil municipal, en sa séance du 07 septembre 2020, a approuvé à l'unanimité le compromis de vente à intervenir pour l'acquisition du fonds de commerce du café de l'Hôtel de Ville. Les aménagements de voirie nécessaires à la sécurisation de la rue du Bailliage de Caux pourront ainsi être entrepris.



Le financement assuré

Le coût prévisionnel de construction du bâtiment est arrêté à 2.368.755€ HT. La commune de CANY-BARVILLE a déposé en temps utiles des dossiers de demandes de subvention. L'Etat interviendra financièrement au titre du FNDAT (fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire), de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), et de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Au titre du contrat de territoire, la Région Normandie, le Département de Seine-Maritime et la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre complètent ce plan de financement. L'Union Européenne au titre du FEADER (fonds européen agricole pour

le développement rural) a également été sollicitée. Certaines communes du territoire ont apporté leur contribution financière, ce qui permettra de financer les aménagements spécifiques pour les professionnels de santé.

Un emprunt à court terme a été contracté pour assurer le paiement des situations de travaux, dans l'attente du versement des subventions.



Promotion du futur équipement et recherches de professionnels de santé

Afin d'assurer la promotion du futur pôle de santé du territoire de CANY-BARVILLE, la commune de CANY-BARVILLE a établi une convention avec la Région Normandie pour obtenir une visibilité sur le portail web MED'INSTALL : <https://medinstal.normandie.fr/sinstaller-en-normandie/pole-de-sante-liberal-et-ambulatoire-de-cany-barville>

La Région Normandie organise à l'automne des rencontres avec les étudiants ou jeunes professionnels de la santé, en projets d'installation, dans les facultés, écoles et centre de formation. La Région Normandie diffuse les offres proposées par les différents pôles de santé implantés en Normandie.

Un livret de présentation destiné aux professionnels de santé, et aux candidats à la création de nouveaux cabinets a été publié, et diffusé. Il est disponible à la consultation sur : <https://www.cany-barville.fr>

Afin de renforcer l'équipe médicale des professionnels de santé de CANY-BARVILLE, il est utile de trouver 2 nouveaux médecins généralistes, sachant qu'un 3ème médecin pourra s'installer dans le cabinet vacant. Le pôle de santé recherche également des masseurs-kinésithérapeutes, afin de pallier à la cessation d'activités des kinésithérapeutes précédemment installés à CANY-BARVILLE.

Pour tous renseignements relatifs au Pôle de santé libéral et ambulatoire du territoire de CANY-BARVILLE, contacts utiles : 02.35.97.71.44 – mairie@cany-barville.fr

» Parole de cauchois : eul pôle....

Sieu pas cha qu'on peut dille, un érudit eud l'écrite mais j'en connais eum tieu tout eud meïme, sieu allé eum tieu à l'école et pis y m'en reste oco eud cha qu'on m'a appris, pas gué mais eum tieu. Y a eud quoué qui eum turlupine eul cabochon, dans la commeune eud pis queque temps y caose du pôle sans «T », eul pôle qui s'rait du nord ou oco du sud ou bien oco emploi, y a toujou pas eud T, j'veille pas pouqui y veulent y r'tirer un T, va fallé qu'euj me renseigne. Comme j'ai un cabochon qui veille clé vite fait bien fait, j'ai pétète trouvai eune aôte ideille, y veulent pétète dille qui donn'ront pas eud thé à bé a seusse qui vienne, a s'ra la maison sans thé, ou oco eul « pôle sans thé », euj veille qu'cha eud toute manié j'aime pin eul thé, cha a l'odeu d'eune tisane que men pé faisait bé aux viâ qui flutaient, y faisait tremper du foin dans eud l'iau caöde, pou mé ça a s't'odeu la. Pou vou dille est oco eune ideille, va faller qu'euj me renseigne.

Y a oco eune aôte ideille à qui qu'euj pense, eune meïson ou y veulent pas t'vai, un pôle sans té, si on dit à tous seusse qu'on connaît : y font un pôle mais sans té, y veulent pas t'vai et pis

qu'eux y disent la meïme caose, y aura pas gué eud monde dans su pôle qui veut pas eud té, eud mé et eu z'aôtes, va faller qu'euj me renseigne, y deu y avé eud quoué qui m'écappe.

J'va aller vai men vésin qu'a fait biaocoup d'études, il a meïme san certificat, est pou vou dille... Eune fait qu'j'avais expliqué ma fachon eud penser et ma fachon vai su pôle y l'est parti à riocher comme un perdu.

Euq t'es beïte, t'es vraiment eul bajât eud ferme, dans s'te maison y va y avé que des médechins, des infirmières et pis des aôtes qui s'occupent eud té, qui s'occupent eud ta...eud ta...eud ta santé, est pou cha qui l'ont app'lé : eul pôle santé, est poutant clé, euj veille pas ou qu't'as été tracher s'te fachon eud penser, t'es tout meïme un drôle de baguénat avec pin grand cose dans eul ciboulot.

J'avoue que euj sieu parti tracher des explications eum tieu tordues mais euj pouvais pin saver qui caôsaient d'la santé, sieu jamais malade....

Michel BASILLE



» Vaccination contre la grippe saisonnière

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière débutera le 13 octobre 2020. Plusieurs autorités de santé appellent les français.es à se faire vacciner pour ne pas surcharger les services hospitaliers et les cabinets médicaux déjà confrontés à la COVID-19. Le vaccin sera gratuit pour les personnes dites à risques (personnes de + de 65 ans, femmes enceintes, personnes en contact avec un nourrisson,...).



» Cany-Artisanal : le nouveau marché nocturne

Grâce à la reprise en gestion des foires et marchés par les services communaux, la municipalité a souhaité créer un marché dédié aux artisans et producteurs locaux. C'est donc le vendredi 17 juillet 2020, que les Canycalais ont découvert le nouveau format de marché nocturne : Cany-Artisanal.

Au total, plus de 40 exposants étaient présents

sur la place Robert Gabel pour cet événement estival. Les nombreux visiteurs ont pu goûter plusieurs produits locaux dont la fameuse bière brassée à Cany-Barville.

La commune de Cany-Barville vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un marché que nous espérons encore plus grand et toujours sous le soleil de Normandie.



» 76ème anniversaire de la Libération de Cany

Le lundi 1er septembre 1944, les forces alliées entraient dans Cany-Barville pour la libérer de l'occupant. Ce jour reste gravé dans les mémoires comme un moment de fête, de grand soulagement et de liberté enfin retrouvée. Pour ne pas laisser tomber dans l'oubli cet épisode majeur de l'histoire de notre ville et pour honorer la mémoire des résistants, justes, soldats,... la commune de Cany-Barville a tenu à maintenir les commémorations du 1er septembre au monument aux Morts, avec les gestes barrières et le respect des règles de distanciation physique.

» Port du masque obligatoire au marché hebdomadaire

Depuis le 17 août 2020, le port du masque est obligatoire au marché hebdomadaire du lundi. Cette mesure sanitaire a permis aux Canycais d'effectuer leurs emplettes habituelles en sécurité. De nombreux touristes se sont également rendus dans les allées du marché pour découvrir les savoureux produits du terroir normand durant la saison estivale. Les visiteurs ont très majoritairement respecté les règles sanitaires. Grâce au sérieux de tous, le marché hebdomadaire, animation majeure de notre commune, peut continuer d'avoir lieu dans de bonnes conditions.



» Recrutement d'agents recenseurs

Dans le cadre de la campagne de recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021, la commune de Cany-Barville recrute des agents recenseurs. Les candidat.e.s devront être disponibles sur cette période et posséder une très bonne connaissance de Cany-Barville. Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV) sont à déposer

avant le 1er novembre 2020 à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
de Cany-Barville
Hôtel de ville
25 place Robert Gabel
76450 Cany-Barville
ou par email :
mairie@cany-barville.fr

» Lancement d'un compte LinkedIn



La commune de Cany-Barville est désormais présente sur LinkedIn ! La municipalité a décidé d'investir ce réseau social professionnel pour promouvoir

ses activités dont, notamment, la création du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire. Retrouvez-nous sur LinkedIn : Ville de Cany-Barville

› 6 jeunes saisonniers accueillis en 2020

Camping, espaces-verts, services techniques,... Pendant l'été, la commune de Cany-Barville fait appel à des saisonniers pour renforcer ponctuellement ses effectifs. Cette année, ils étaient 6 à rejoindre les services municipaux pendant les mois de juillet et d'août. Les saisonniers ont, entre autres, contribué à la tonte des pelouses et des haies, à l'entretien du camping et des lieux publics. Ce job d'un mois offre aux jeunes une occasion de découvrir le monde professionnel et de partager le quotidien des agents communaux.



› Célébration de la fête nationale

C'est dans un contexte particulier (COVID-19) que se sont tenues les célébrations du 14 juillet 2020. En effet, cette année, le repas citoyen, le bal, le défilé,... n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. En revanche, les commémorations officielles au monument aux Morts et le feu d'artifice ont été maintenus avec un nombre limité de participants.

Grâce à la configuration du stade de football et à l'investissement des élus et des agents municipaux, la préfecture de Seine-Maritime a donné son accord pour

tirer le feu d'artifice, avec comme restriction 1 200 spectateurs au maximum et le port du masque obligatoire. Le stade municipal est l'endroit idéal pour une telle manifestation car il est en extérieur et clos. Les entrées et sorties sont donc facilement quantifiables.

Un soulagement pour la municipalité et les entreprises de l'événementiel qui pouvaient enfin offrir un spectacle divertissant, en toute sécurité, pour redonner le sourire et des étoiles dans les yeux des citoyens.



› Retour sur la rentrée scolaire

Mardi 1er septembre 2020 restera une journée particulière pour tous les enfants scolarisés.

Journée particulière pour les petits de maternelle, que papas ou mamans confiaient aux enseignants en cette première année d'école ; journée sérieuse pour les élèves passant de maternelle et arrivant à la « grande école » ; journée particulière aussi pour les collégiens et les lycéens qui retrouvaient masqués, eux aussi, les bancs de classe après la longue et accidentée période de la Covid.

Journée très particulière enfin pour le corps enseignant, masqué et essayant de montrer par le regard que tout irait bien et qu'ils étaient heureux de retrouver les enfants.

Journée toute particulière pour l'équipe municipale et ses personnels qui avaient travaillé d'arrache pieds, en étroite coordination avec les directions d'écoles afin de pouvoir adapter cette rentrée au protocole sanitaire de l'éducation nationale.

Distanciation, protection des enfants, désinfections et nettoyages rigoureux, respect des gestes dits « barrière » au sein des restaurants scolaires, travail par petits groupes dédiés le soir lors de l'aide aux devoirs, messages aux familles.... Nous espérons tous que cette année scolaire se déroulera du mieux possible et que tous ensemble, nous ferons tout pour que nos enfants retrouvent une année calme et bien calibrée.



» Une saison estivale particulière

Après un confinement généralisé qui a fortement freiné l'activité du camping, les campeurs sont restés très hésitants en début de saison, mais ont répondu présents pendant les vacances scolaires.

Une saison qui finit bien :

Comme chacun le sait, la France a été entièrement confinée du 17 mars au 11 mai 2020 et les déplacements au sein du territoire ont été, par la suite, limités à 100 km autour de son domicile. Pendant le confinement, les portes du « Clos des Charmilles » sont restées ouvertes aux travailleurs du CNPE de Paluel en raison de leur activité jugée indispensable. Le camping, qui devait accueillir les touristes à partir 1er avril 2020, a perdu environ deux mois d'activité.

Pour recevoir de nouveau les campeurs dans de bonnes conditions, l'équipe du camping a mis en place un protocole sanitaire qui lutte efficacement contre la circulation de la COVID-19. Hésitant en début de saison, les visiteurs se sont majoritairement déplacés durant les mois de juillet et d'août. Cette année, la Normandie, a été investie par de nombreux touristes en quête de liberté, de nature et fuyant la chaleur des grandes métropoles pour la douceur du littoral. Le camping de Cany-Barville ne fait pas exception à cette règle. Il a reçu un nombre important de citadins et de personnes originaires d'Europe du Nord, belges notamment, qui ont profité du climat estival pour visiter la Seine-Maritime.

Au final, l'été 2020 fut une saison, certes particulière, mais réussie. Les campeurs ont pu profiter des animations du camping (tournoi de pétanque, randonnée, pot d'accueil) et de sa localisation idéale pour assouvir leurs envies de calme, d'espaces naturels et de sports de plein air. Les cyclistes, en voyage itinérant ou séjournant au camping, ont été ravis par la proximité immédiate du camping avec la véloroute du Lin, un itinéraire très fréquenté cet été.



Labellisation Accueil Vélo :

Dès la fin de la saison estivale, le camping « le Clos des Charmilles » a entamé les démarches pour obtenir le label Accueil Vélo. Cette marque nationale, portée par France Vélo Tourisme et les organismes touristiques locaux, est un gage de qualité pour les cyclistes qui voudraient se rendre dans un établissement. En effet, l'hébergeur se doit de répondre à une série de critères spécifiques au monde des deux roues comme posséder un abri vélo permettant la recharge des vélos électriques.

Grâce à ce label le « Clos des Charmilles » profitera de sa situation géographique, sur le passage de la véloroute du Lin et le nouvel itinéraire « Entre Seine et Mer » (Rives en Seine à Veulettes-sur-Mer) pour attirer de nouveaux campeurs.

Le camping municipal a obtenu le label « Accueil Vélo » au mois de septembre. Il poursuit ainsi sa démarche qualité pour répondre aux besoins de ses usagers et leur offrir le meilleur accueil possible.



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

COVID-19



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)





RANDONNEE D'OCTOBRE ROSE DIMANCHE 11 OCTOBRE

09h40 : Accueil à la salle Daniel PIERRE

10h00 : Départ de la randonnée boucle de 9kms

12h15 : Retour avec un pot de l'amitié

**Participation : Libre au profit de l'association "EMMA"
Vente de Tee-Shirts**

**Evenement organisé par la commune de Cany-Barville et le
club de randonnée de Cany-Barville**

Port du masque obligatoire

Marlyse DOULET : 07.67.93.10.17

Michel DEHAIS : 06.80.84.04.23



› Police Rurale : Des agents au service de la population

Environnement, cimetière, sécurité, ... Les missions de la police rurale sont multiples mais souvent méconnues du grand public.

En quoi consiste vraiment la fonction de garde-champêtre ?

A Cany-Barville, le service « Police Rurale » est composé de trois agents : Stéphane GUERY (garde-champêtre chef principal) Raynald DROUET (garde-champêtre chef) et JérémY CODEVELLE (ASVP). Ces trois fonctionnaires se partagent des tâches diverses comme la gestion du cimetière, de la surveillance de la voie publique et des manifestations.



Des missions spécifiques :

Pour Stéphane GUERY, « le métier de garde-champêtre est souvent confondu avec la fonction du policier municipal ». En effet, il ne faut pas mélanger ces deux professions, certes ressemblante, mais possédant des différences en termes de compétences. En plus des missions de police du maire (tranquillité publique, logement, police funéraire,) les gardes-champêtres s'occupent également des questions relatives à l'environnement, à la chasse et à la pêche. Ils sont en capacité de contrôler les permis des chasseurs et des pêcheurs puis de

leur adresser une amende en cas de non-respect de la loi. Ils surveillent les espaces-verts et les bois privés pour notamment lutter contre les dépôts sauvages et toutes les actions malveillantes envers l'environnement. La gestion des foires et marchés fait aussi partie des missions de la police rurale de Cany-Barville. A ce titre, ils encaissent les droits de place des marchands et forains.

Les agents mènent leurs actions en coopération avec la gendarmerie. Stéphane GUERY précise que « nous entretenons de bonnes relations avec la gendarmerie et nous échangeons régulièrement différentes informations pour faire avancer nos dossiers ». Une convention de partenariat sera prochainement signée entre la police rurale et la gendarmerie de Cany-Barville.

Des visions complémentaires de la profession :

Trois agents, trois visions différentes mais complémentaires de la profession. En fonction des caractères et des affinités, le métier de policer rural peut être vécu de différentes manières selon les agents. Pour JérémY CODEVELLE, en poste depuis 2013, ce qu'il préfère dans son métier « c'est la relation avec les gens ». Raynald DROUET, quant à lui, accorde une grande importance à l'environnement notamment aux questions de « chasse, pêche, pollution des cours d'eau et les dépôts sauvages ». Stéphane GUERY ajoute que ce qui lui tient à cœur « c'est d'être au service de la population », « j'essaie de dialoguer au maximum avec les administrés. Je préfère la prévention à la sanction quand c'est possible » conclut-il. Tous

s'accordent pour dire qu'ils possèdent « un rôle de proximité », « de prévention », qu'il représente « l'œil et l'oreille du Maire » et « qu'il faut garder de bonnes relations et un lien avec les habitants ».



Un métier en évolution :

Lorsque l'on évoque le terme de garde-champêtre, certains d'entre-nous se rappellent de l'agent du début du XXème siècle avec son tambour qui avait le rôle de crieur public. De nos jours, la fonction n'a plus rien à voir avec celle des anciens. Selon Stéphane GUERY, plus de 20 ans de service, « notre métier est en perpétuelle évolution », « il faut toujours suivre l'actualité pour rester informé des changements de loi ». Par exemple, la législation funéraire a fortement changé au cours de années 2000 notamment avec la loi loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008. Les tâches liées aux exhumations, fermetures de cercueil, crémations,... ont évolué et les agents ont dû s'adapter.

La révolution numérique touche aussi ce corps de métier « on ne dresse plus de contravention à la main mais via un boîtier électronique » précise Stéphane GUERY. Les agents possèdent, entre autres, un radar portatif, des smartphones, des ordinateurs,... une partie de leur temps est consacrée à la dématérialisation de documents administratifs.

En plus de l'évolution des technologies, le mé-

tier de garde-champêtre a été longtemps menacé de disparition au profit de policier municipal. « En France on est passé d'un garde champêtre par commune à moins de 1 000 collègues aujourd'hui » indique Raynald DROUET, 27 ans de métier. Mais cette tendance à la baisse pourrait s'inverser selon Stéphane GUERY « En ce moment, beaucoup de communes se regroupent pour créer des brigades intercommunales de gardes-champêtres ».



Devenir garde-champêtre :

Pour devenir garde-champêtre, il faut passer le concours de la fonction publique et suivre une formation de trois mois pour pouvoir intégrer une collectivité. Selon Stéphane GUERY, pour être un bon garde-champêtre il faut « être motivé, avoir de la rigueur et une bonne condition physique ». Il ajoute « qu'il ne faut pas compter son temps, être disponible notamment le week-end pour les astreintes ». Enfin, Stéphane GUERY conclut « je pense que nous avons un beau métier. Nous avons toujours quelques choses à faire pour servir la population. Une personne passionnée pourra s'épanouir pleinement dans ses fonctions ».





› Le C.M.E. - Conseil Municipal des Enfants

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un moyen pour toi, enfant, de participer à l'amélioration de la vie de la commune et de ses habitants en t'exprimant et en agissant.

C'est aussi un lieu d'apprentissage de la démocratie qui permet de mieux comprendre le fonctionnement des institutions, comme ta commune, mais aussi le conseil départemental, le conseil régional, l'Assemblée Nationale...



Comment travaille-t-on ?

A l'issue des élections, les conseillers enfants se réuniront pour travailler sur des projets. Pour réussir une action, on rencontre des personnes qui connaissent bien le sujet, des associations, des services de la mairie, de la communauté de communes...

Les réunions auront lieu dans la salle des mariages de la mairie, tous les 15 jours, le mercredi de 13H45 à 15H15 (sauf pendant les vacances scolaires). Les jeunes élus seront

encadrés par 2 animatrices. La 1ère réunion aura lieu le mercredi 14 octobre 2020

Les jeunes élus sont également invités à venir aux commémorations et à présenter leurs vœux lors de la cérémonie des vœux du maire et être présents aux manifestations qu'ils organisent.

Les élections, comment ?

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 âgés de plus de 8 ans et scolarisés à Cany-Barville sont électeurs.

Seuls les enfants de CM1 et CM2 sont éligibles.

Il y a 13 jeunes, élus pour 2 ans maximum. Le conseil est renouvelé chaque année.

Les candidats doivent se déclarer volontaires et doivent faire remplir les feuilles d'autorisation par leurs 2 parents.

La campagne est lancée : les candidats doivent proposer des idées. Ils réalisent alors une « profession de foi » c'est à dire une présentation de leurs idées (sur une feuille A4).

Cette profession de foi devra être rendue au plus tard pour le jeudi 24 septembre à une animatrice.

Les élections auront lieu le mardi 06 octobre 2020. Tu auras une carte d'électeur et tu voteras dans un isoloir.

Alors, si tu es intéressé(e) par le Conseil Municipal des Enfants, propose ta candidature !

› Un apéro-lecture qui ne manquait pas d'humour

Vendredi 28 août, une vingtaine de passionnés de lecture s'est donnée rendez-vous à la médiathèque les Semailles pour un apéro-lecture avec Céline Arlay et Sylvie Desboeufs les deux bibliothécaires habituées dans ce genre d'exercice avec des adultes, mais également avec des enfants.

Au programme, trois nouvelles tirées de la série « 13 à table ! » : « la fermière et le moissonneur », une nouvelle très drôle écrite par Michel de Decker puis un extrait du « voyage de ma vie » d'Alexandra Lapierre et « qui veut la vie » de Romain Puertelas pour terminer par « sens dessus dessous » un sketch écrit par le champion du paradoxe et de la dérision : Raymond Devos.

Une soirée qui s'est achevée autour du verre de l'amitié où chacun a pu parler de ses lectures du moment.



› Animations estivales de la médiathèque

En respectant les gestes barrières, la médiathèque de Cany-Barville a proposé cet été des animations autour du livre tous les jeudis matins pour les tout-petits et tous les vendredis matins pour les plus grands.

Un bon moment de partage avec les enfants dehors lorsque le temps le permettait !

Les bibliothécaires se sont déplacées au camping tous les jeudis après-midi afin de proposer des lectures pour le bonheur de nos vacanciers !



› Les rendez-vous culturels de Cany-Barville

Du 17 au 30 octobre 2020

Exposition huiles et aquarelles de Roger Bailleul, salle des mariages de Cany-Barville

Accès libre du Lundi au samedi : 9.00 à 12h30 et 14h à 18h30 et le Dimanche : 10h - 12h30

Les samedis 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre (10.00 à 12.30)

Atelier d'écriture animés par Christiane Collange. Salle E face à la Médiathèque Les Semailles. Gratuit, mais inscription préalable auprès de la médiathèque obligatoire.

Vendredi 6 novembre 2020 à 18.30

Salle du Bailliage de Caux. Spectacle « Marcel le rêveur et autres histoires d'Anthony Browne ». Spectacle avec Bruno Mallet de l'association « Les Rémouleurs d'Histoire » déjà venu à Cany en 2009 Public : enfants de 4 à 11 ans à voir en famille. Gratuit. Avant le spectacle, des lectures des livres d'Anthony Brown seront proposées à la Médiathèque par les bibliothécaires. (soirée Anthony Brown) pour donner l'envie de découvrir cet auteur et le spectacle de Bruno Mallet.

Vendredi 20 novembre à 18.30

Salle du Bailliage de Caux, Contes cauchois avec Régine Paumelle. Placé sur le thème de

l'humour cauchois, ce spectacle divertissant présentera plusieurs scénettes d'auteurs connus comme Michel De Decker, l'Abbé Alexandre et bien d'autres....

Un minibus assura l'aller et le retour au départ de la Résidence Les Marronniers (à 18.10) pour faciliter le déplacement des personnes âgées intéressées. Accès libre.

Vendredi 5 décembre

Village Téléthon à Cany-Barville et vente des livres désherbés de la médiathèque pour le Village Téléthon.

Vendredi 18 décembre à 18.30

Salle du Bailliage de Caux. Spectacle de Noël « Une étoile m'a raconté » avec la conteuse Emmanuelle Leclerc.

Lors de la grande nuit des lutins, les lutins des nuages fabriquent de toutes petites étoiles puis ils leur chuchotent des histoires, des comptines. Chaque année, un petit lutin en lance dans mon jardin de conteuse. Le lendemain de cette nuit magique, je les ramasse afin de pouvoir raconter ces histoires aux enfants

Public : 1 à 3 ans et 3 à 6 ans. Gratuit.



› Soleil et visiteurs au rendez-vous pour le Forum des Associations 2020

En raison du contexte sanitaire actuel, le Forum des Associations 2020, événement indispensable à la vie associative de notre commune, s'est déroulé dans des conditions particulières. Le 12 septembre 2020, les associations présentes, moins nombreuses qu'à l'accoutumée, avaient installé leurs stands sur le parvis du

Sporticaux. Pour la première fois, le forum a eu lieu à l'extérieur. Les associations ont pu profiter d'un climat estival pour présenter leurs activités aux nombreuses personnes présentes. Nous remercions les associations et les visiteurs pour leur respect des consignes de sécurité liées à l'épidémie de COVID-19.



› Accueil des nouveaux habitants

Les élus du conseil municipal ont accueilli, samedi 26 septembre, les nouveaux habitants de notre commune. Ce fut l'occasion pour Jean-Pierre THEVENOT, maire de Cany-Barville, de leur présenter la ville, ses commerces, ses associations et ses projets comme le Pôle de Santé. Après les discours de présentation, les personnes présentes se sont réunies, autour d'un verre, de l'amitié pour échanger et faire connaissance, tout en respectant les gestes barrières.

› Octobre Rose des commerçants

Comme chaque année, les commerçants s'associent à la commune de Cany-Barville dans le cadre d'Octobre Rose. Des tee-shirts et des pins seront vendus, dans vos commerces de proximité, au profit de l'association EMMA.



› COVID-19 : Rappel des mesures sanitaires

Le département de Seine-Maritime est placé en zone de vigilance rouge en raison d'une forte circulation du virus. Pour Cany-Barville, plusieurs mesures sanitaires ont été prises pour protéger les habitants. Le port du masque est obligatoire si vous vous rendez dans vos commerces de proximité, mairie, poste,... tous les lieux clos recevant du public. Vous devez aussi avoir un masque sur le marché hebdomadaire et aux abords des écoles. Toutes ces mesures sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaires.

› Découvrez le Taïso

Taïso signifie le corps, diriger, faire, marcher, manœuvrer.

C'est une pratique sportive sans coup ni chute. Judokas ou novices y trouvent leurs bonheurs. C'est basé sur des exercices de cardio et de renforcement musculaire.

C'est une pratique sportive idéale pour ceux qui n'ont pas pratiqué d'activités depuis quelques temps.

Venez nombreux pratiquer ce sport ou chacun y trouve du plaisir sans contrainte sportive basée sur une performance, le seul résultat est de se sentir bien, quel que soit votre niveau, le tout dans la bonne humeur.

Contact : Judoclub canycais - 02.35.10.18.50 - 06.15.96.35.34 judocany@gmail.com



› Olympiades de la jeunesse 2020

Athlétisme, cyclisme, football,... Le programme des Olympiades de la jeunesse 2020, organisées par l'association Cany-Agir, était bien rempli. Du 24 au 28 août, les enfants ont eu le plaisir de se retrouver et de se dépenser dans la joie et la bonne humeur.

› Ciné-concert en plein air

Une soirée festive en plein air était organisée, ce lundi 21 septembre, par l'association Ciné-Objectif dans le clos Saint-Martin. Les spectateurs ont assisté à un concert du groupe de Magnitoz et à la projection du très beau documentaire « La saison des tourteaux » de Martin BENOIST. Ce film présente l'histoire de Christophe, malvoyant, qui pêche « à la tête » les homards et tourteaux près des fameuses falaises d'Étretat. Le héros du documentaire était présent pour échanger avec les participants sur son parcours personnel et sa technique impressionnante de pêche. Une soirée riche en partage et en bonne humeur.



› Concert de la maîtrise de Seine-Maritime

Le dimanche 27 septembre, l'association «Les Amis de l'Orgue» avait invité la Maîtrise de Seine-Maritime à l'église de Cany-Barville pour un très beau concert.



LA PANETIERE

51 rue du Général de Gaulle
76450 Cany-Barville
02.35.57.01.60



ALLIANZ

62 rue du Général de Gaulle
76450 Cany-Barville
02.35.57.11.08



COROLIS DRAPEAU

61 rue du Général de Gaulle
76450 Cany-Barville
02.27.13.49.87



CAFE DES GLACES

9 place du 8 Mai 1945
76450 Cany-Barville
06.29.47.59.53

› **Entretien de l'école « Louis Pergaud »**

Comme chaque été, les services techniques de la commune de Cany-Barville ont profité des vacances scolaires pour effectuer des travaux de réfection dans les écoles. Cette année, en plus de tous les petits travaux de maintenance, ce sont les sanitaires situés dans la cour Cousteau (petite cour) qui ont subi un rafraichissement. Les agents municipaux ont remplacé les anciens WC et lavabos par des neufs. Ils ont également posé du lambri et repeint les murs. L'école primaire est donc prête à accueillir les jeunes élèves pour une nouvelle année.



› **Travaux de rénovation de la salle d'agrès**

Pendant les mois de mai et juin, les agents des services techniques ont réalisé des travaux de rénovation dans la salle d'agrès du Sporticaux. Ils ont refait à neuf l'isolation et les plaques de plâtre avant de les recouvrir par des tapis de protection murale. Les usagers peuvent désormais pratiquer leurs activités favorites dans de meilleures conditions.



Roger Bailleul

— HUILES ET AQUARELLES —

DU 17 AU 30 OCTOBRE 2020

**SALLE DES MARIAGES DE L'HOTEL DE VILLE
CANY-BARVILLE**

- **DU LUNDI AU SAMEDI : 9H - 12H30 ET 14H-18H30**
- **DIMANCHE : 10H - 12H30**

ENTREE GRATUITE - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

»» Agenda

• 5 au 10 octobre 2020

Semaine nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre ville.

• Dimanche 11 octobre

Randonnée d'Octobre rose (10.00 – 12.30) 9 km au profit de l'association « Emma ». Départ de la salle Daniel Pierre.

• Mardi 13 octobre 2020 à 18.00

Octobre Rose - Conférence du Docteur Benhammouda – salle des mariages de l'Hôtel de ville de cany-Barville.

• 17 au 30 octobre 2020

Exposition de peinture huiles et aquarelles de Roger Bailleur - salle des mariages de Cany-Barville. Lundi au samedi 9h à 12h30 et 14h à 18h30 - Dimanche : 10h - 12h30.

• Samedi 31 octobre 2020

Fête d'Halloween du CME.

• Les samedis 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre

Atelier d'écriture animé par Christiane Collange. Salle E face à la Médiathèque Les Semailles.(gratuit, mais inscription préalable obligatoire).

• 24 octobre au 1er novembre 2020

Fête foraine.

• Vendredi 6 novembre 2020 à 18.30

Salle du Bailliage de Caux. Spectacle « Marcel le rêveur et autres histoires d'Anthony Browne ». Public : enfants de 4 à 11 ans.

• Vendredi 20 novembre, 18.30

Contes cauchois avec Régine Paumelle - salle du Bailliage de Caux.

• 5 décembre 2020

Cany-Barville accueille le village Téléthon (30è édition). Vente des livres désherbés de la médiathèque pour le Village Téléthon.

• Vendredi 18 décembre, 18.30

Spectacle de Noël « Une étoile m'a raconté » avec la conteuse Emmanuelle Leclerc - salle du Bailliage de Caux.

• Samedi 19 décembre

Animations de Noël avec les commerçants.

»» Informations utiles



Les marchés :

- Marché de Cany-Barville - Lundi matin
- Marché de Yerville - Mardi matin
- Marché d'Yvetot - Mercredi et samedi
- Marché de Veules-les-Roses - Mercredi matin
- Marché de Fontaine-le-Dun - Jeudi matin
- Marché de Saint-Valery-en-Caux - Vendredi matin et dimanche matin
- Marché de Doudeville - Samedi matin

Mairie

- Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 - Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 - Samedi matin de 11h00 à 12h00 : permanence des élus
- Téléphone : 02.35.97.71.44 e-mail : mairie@cany-barville.fr

Centre des finances publiques de Cany-Barville

- Du lundi, mardi et jeudi de 09h à 12h et de 13h à 16h
 - Mercredi et vendredi de 09h à 12h30
- Téléphone : 02.35.97.70.97